



Elaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, d'un règlement local de publicité intercommunal et d'un programme local de l'habitat



Communauté
de Communes
Granville Terre
et Mer
(50)

Maître d'ouvrage : Communauté de
Communes Granville Terre et Mer

Mission :

- Cadrage
- Diagnostic
- Orientations
- Programme d'actions
- Approbation du PLH

Avancement : Finalisée 2022

Partenaire :

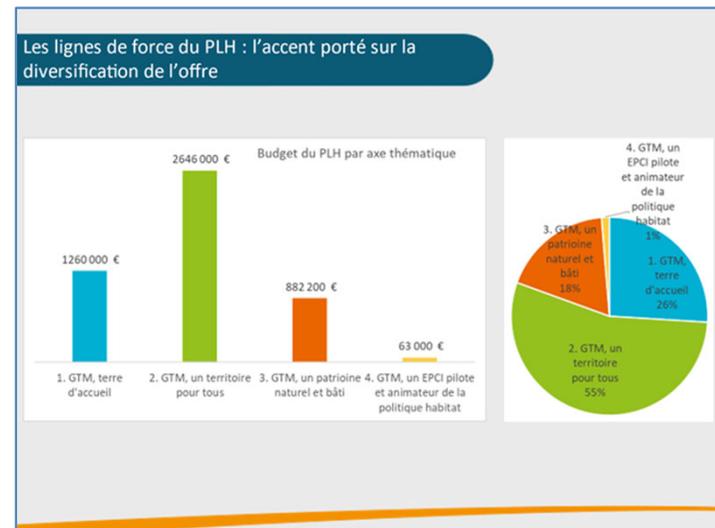
- Novascopia

Coordonnées du maître d'ouvrage :

Mr le Président
Communauté de Communes Granville
Terre et Mer
Tél : 02 33 9 38 60

objectifs de la mission

L'élaboration du Programme Local de l'Habitat constitue, avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et après le Projet de territoire (2015-2016), l'une des premières étapes stratégiques dans la construction de la nouvelle intercommunalité. L'évolution du contexte territorial pose avec acuité la nécessité de définir une stratégie habitat véritablement définie à l'échelle du nouveau périmètre. L'élaboration du PLH doit donc permettre l'appropriation des enjeux de la politique de l'habitat par l'ensemble des élus de Granville Terre & Mer, afin de construire une politique locale de l'habitat pertinente et partagée, sachant adapter les réponses à apporter aux enjeux spécifiques de certaines communes pour tenir compte de la diversité des situations. (32 communes)



Synthèse de la bilan du PLH du Pays Granvillais

AXE 1 : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE FONCIERE POUR CREER LES CONDITIONS DE REUSSITE DU PLH	AXE 3 : AMELIORER LE PARC EXISTANT	
Action 1 : Mobiliser le foncier	Action 7 : Poursuivre l'amélioration du parc social public	
Action 2 : Promouvoir un urbanisme de qualité	Action 8 : Relancer l'amélioration du parc privé	
AXE 2 : PRODUIRE UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIEE		
Action 3 : Développer l'offre dans toutes ses composantes	Action 9 : Lutter contre la précarité énergétique et le mal logement	
Action 4 : Favoriser l'accès sociale	AXE 4 : PROPOSER DES SOLUTIONS AUX PUBLICS SPECIFIQUES	
Action 5 : Assurer une mixité sociale et urbaine (L/Z)	Action 10 : Définir les publics spécifiques prioritaires	
Action 6 : Intégrer la politique de l'habitat dans une démarche qualitative globale	Action 11 : Adapter le logement des personnes âgées et / ou à mobilité réduite	
	Action 12 : permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à un logement	
	Action 13 : développer l'offre d'hébergement et de logement adapté	
AXE 5 : PILOTER ET EVALUER LA POLITIQUE LOCALE		
	Action 14 : Disposer de données régulières sur l'habitat	
	Action 15 : réaliser un suivi et une évaluation du PLH	

Elaboration du Programme Local de l'Habitat - Diagnostic 4

